



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagement d'un poumon vert, Approbation de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel

DEL-2020-012

Numéro de la délibération : 2020/012

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, aménagement du territoire

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 10/02/2020

Date de convocation du conseil : 04/02/2020

Date d'affichage de la convocation : 04/02/2020

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Chantal GASTINEAU par M. Jacques PERAN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme Annie GUILLEMOT, Mme Claudine RAULT par M. Paul LE GUERNIC, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT

Étaient absents : Mme Emilie CRAMET, M. Georges-Yves GUILLOT

Aménagement d'un poumon vert, Approbation de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel

Rapport de Madame La Maire

En 2018 la ville de Pontivy a contractualisé sur deux dispositifs : « dynamisme des bourgs ruraux et des villes de Bretagne » à l'échelle de la région Bretagne et « Action cœur de ville » à l'échelle nationale. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de construire un projet urbain rayonnant sur le territoire de Centre-Bretagne.

Trois grands enjeux ont été définis pour créer des projets adaptés au territoire :

- renforcer le rôle de centralité d'une ville à taille humaine ;
- développer une ville attractive et innovante ;
- valoriser une ville active et sportive en harmonie avec la nature.

Dans ce contexte, s'est esquissée la création d'un poumon vert sur l'île de Kerduchat, vaste secteur offrant des équipements sportifs, de loisirs et de nature.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un groupement dont DCI Environnement est mandataire. Une première phase de concertation avec la jeunesse et d'étude ont abouti à la proposition d'aménagement détaillée au document annexé.

Ce projet d'aménagement ambitieux est estimé à 2 904 139,83 € HT de travaux, toutes phases confondues.

L'envergure de ce projet nous conduit à proposer un phasage de réalisation. Une première tranche de travaux comportera l'essentiel des équipements du site. La deuxième tranche offrira de nouveaux cheminements et petits équipements complémentaires. Une réserve foncière sera conservée pour permettre le développement de nouveaux usages.

Le plan de financement prévisionnel de la première tranche est le suivant :

DEPENSES	€ HT
Etude maîtrise d'œuvre	153 225,00
Travaux VRD, espaces verts, mobilier	1 130 678,98
Jeux équipements sportifs	392 197,40
Sport de glisse urbaine	500 000,00
TOTAL	2 176 101,38

RECETTES	€
Etat	608 620,00
Département	112 500,00
Ville	1 454 981,38
TOTAL	2 176 101,38

Nous vous proposons :

- de valider le projet de poumon vert tel que présenté et ci-annexé, son montant et son plan de financement prévisionnel
- de solliciter les subventions auprès des financeurs potentiels
- d'autoriser la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 février 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**